



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'émergence du surplus dans le sous-secteur vivrier et son affectation : le cas de l'agriculture ivoirienne.

Placide Zoungrana

Citer ce document / Cite this document :

Zoungrana Placide. L'émergence du surplus dans le sous-secteur vivrier et son affectation : le cas de l'agriculture ivoirienne..
In: Économie rurale. N°216, 1993. pp. 45-51;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1993.4551>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1993_num_216_1_4551

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Abstract

The emergence of surplus in the food subsector and its allocation The case of Côte d'Ivoire agriculture.

The importance of agriculture in African countries is generally seen through the performance of export crops which generate a great part of resources necessary to finance growth. However, a fine analysis of the primary sector allows to see that foodcrops are essential in the dynamization of the economy. Within the case studied in Côte d'Ivoire, this paper shows the importance of foodcrops in satisfying food needs and in contributing to the growth of the economy by a range of transfers of this surplus.

Résumé

L'importance de l'agriculture dans les pays africains est généralement perçue à travers les performances des cultures d'exportation qui génèrent la plus grande partie des ressources nécessaires au financement de la croissance. Cependant, une analyse plus fine du secteur primaire permet de se rendre compte que l'agriculture vivrière est plus qu'un simple appendice des cultures de plantation et, comme en agriculture d'exportation, son apport est indispensable à la dynamisation de l'économie nationale. A partir de l'exemple ivoirien, la présente étude montre l'importance de l'agriculture vivrière, non seulement dans son rapport avec la couverture des besoins alimentaires de la population, mais également et surtout dans sa part contributive à la croissance nationale par une "chaîne de transferts" de son surplus.

L'EMERGENCE DU SURPLUS DANS LE SOUS-SECTEUR VIVRIER ET SON AFFECTATION : LE CAS DE L'AGRICULTURE IVOIRIENNE.

Placide ZOUNGRANA*

Résumé :

L'importance de l'agriculture dans les pays africains est généralement perçue à travers les performances des cultures d'exportation qui génèrent la plus grande partie des ressources nécessaires au financement de la croissance. Cependant, une analyse plus fine du secteur primaire permet de se rendre compte que l'agriculture vivrière est plus qu'un simple appendice des cultures de plantation et, comme en agriculture d'exportation, son apport est indispensable à la dynamisation de l'économie nationale. A partir de l'exemple ivoirien, la présente étude montre l'importance de l'agriculture vivrière, non seulement dans son rapport avec la couverture des besoins alimentaires de la population, mais également et surtout dans sa part contributive à la croissance nationale par une "chaîne de transferts" de son surplus.

THE EMERGENCE OF SURPLUS IN THE FOOD SUBSECTOR AND IT ALLOCATION *The case of Côte d'Ivoire agriculture.*

Summary :

The importance of agriculture in african countries is generally seen through the performance of export cultures which generate a great part of ressources necessary to finance growth. However, a fine analysis of the primary sector allows to see that foodcrops are essential in the dynamization of the economy. Within the case studied in Côte d'Ivoire, this paper shows the importance of foodcrops in satisfying foodneeds and in contributing to the growth of the economy by a range of transfers of this surplus..

INTRODUCTION

Dans la plupart des pays en développement, l'économie repose presque exclusivement sur le secteur primaire, principalement sur l'agriculture. Le but de ce secteur sera donc de dégager les vivres nécessaires pour la nourriture de la tranche de la population qui se consacre au développement des secteurs secondaire et tertiaire. Mais, en plus de ce rôle de pourvoyeur de vivres, c'est également du secteur primaire qu'on attend l'apparition d'un

surplus monétaire nécessaire au démarrage des autres secteurs.

Aujourd'hui, on constate que ce surplus dégagé dans les économies africaines, non productrices de pétrole et ayant des ressources minières limitées ou peu exploitées, proviennent principalement du sous-secteur agricole d'exportation. La Côte d'Ivoire, comme beaucoup de pays du continent, reste un exemple représentatif de cette situation où les cultures d'exportation (café, cacao,

* Faculté des sciences économiques, Université d'Abidjan, Côte d'Ivoire

coton, palmier à huile, ...) constituent la base du prélèvement du surplus pour assurer la croissance des différents secteurs de l'économie nationale. Dans cette optique (classique et habituellement admise), on ne pouvait que constater le caractère marginal du surplus en agriculture vivrière. Cependant, ne constituant apparemment presque pas de sources d'accumulation, surtout dans les pays où l'agriculture d'exportation demeure l'incontournable secteur de lancement de la croissance, le sous-secteur vivrier mérite une analyse plus large qui risque de remettre en cause les schémas traditionnels.

Le présent article permet donc de situer le surplus vivrier dans une dynamique différente en matière de développement, notamment à partir des caractéristiques et du transfert du surplus de ce sous-secteur agricole. D'un point de vue conceptuel et de façon générale, le surplus est l'écart entre la production et ce qui est nécessaire à son obtention. En agriculture, l'apparition du surplus exige par conséquent que le produit dégagé soit supérieur à ce qui est nécessaire pour la subsistance de la population. Le surplus peut donc être entendu ici comme ce "reliquat" qui représente la part de la production réelle non affectée aux besoins nécessaires à la reproduction matérielle simple (subsistance) et à la reproduction sociale élargie du groupe (1).

Aussi, l'analyse du surplus agricole peut-elle revêtir de multiples significations, selon que l'on se situe d'un point de vue micro ou macro-économique :

- au niveau micro-économique, c'est-à-dire de l'exploitation agricole, le surplus dégagé fera l'objet de divers types d'actions économiques de la part du producteur en direction de son exploitation (investissements productifs en capital et travail) ou du ménage (achat de biens de consommation, épargne) ;

- au niveau macro-économique, en faisant référence à cet écart positif, le surplus agricole peut être lié au transfert d'une fraction ou de la totalité de la valeur de cet écart à des agents économiques autres que les agriculteurs. Il s'agira dans ce cas, entre autres, du financement du développement à partir d'un prélèvement effectué sur le secteur agricole par l'Etat ou par d'autres opérateurs économiques.

Dans le cas présent, notre étude s'intéressera au processus de l'émergence du surplus en agriculture vivrière et prendra en compte principalement l'approche micro-économique, avec cependant quelques réflexions sur les implications macro-économiques de ce surplus. C'est ainsi que deux questions principales orienteront cette approche :

- comment se dégage le surplus dans ce sous-secteur vivrier considéré très souvent comme traditionnel, avec des objectifs modestes dans l'ensemble ?

- comment également, cette agriculture vivrière, malgré la faiblesse de ses objectifs, apparaît, dans beaucoup de cas, comme le support indispensable de l'agriculture d'exportation d'une part, et le support de certaines activités économiques d'autre part ?

LES DIFFERENTS AXES DE L'EMERGENCE DU SURPLUS

On peut identifier trois axes principaux de l'émergence du surplus vivrier ; ces axes apparaissent à travers l'économie de subsistance, l'économie de plantation et l'importance de la demande alimentaire urbaine.

1. La recherche de la sécurité alimentaire et l'apparition d'un surplus en économie de subsistance.

Malgré la diversité des types d'agriculture de subsistance, ce qui caractérise l'unité du système reste sans aucun doute la conception de l'activité agricole en fonction des besoins familiaux auxquels la production doit satisfaire. L'un des traits caractéristiques de cet objectif prioritaire est la polyculture vivrière, lorsque les conditions climatiques et agronomiques le permettent. Aussi, face à l'objectif de la recherche de sécurité alimentaire, on remarquera de nombreuses variétés de plantes dans le système de culture. Devant cette association culturelle, comment peut apparaître un surplus au sein de l'économie de subsistance ?

Il faut noter que, en agriculture traditionnelle, la dépendance à l'égard des facteurs naturels (climat et qualité du sol notamment) va conduire les populations rurales à utiliser, en plus des nombreuses variétés et espèces végétales, un espace agricole plus important. C'est ainsi que, généralement, chaque agriculteur sera amené à cultiver une superficie très souvent supérieure à celle qui correspond réellement au besoin du groupe auquel il appartient.

Ce genre de calcul économique "primaire" qui apparaît dans ces sociétés rurales peut favoriser l'émergence d'un surplus agricole involontaire, même si celui-ci reste dans l'ensemble peu (vente occasionnelle sur le marché villageois) ou pas utilisé. Cependant, le surplus vivrier apparaît plus nettement avec l'économie de plantation, en agriculture paysanne.

2. Le système de culture en agriculture de plantation et le surplus.

Aujourd'hui encore, les cultures associées sont les plus représentatives du système agraire au niveau de l'agriculture paysanne. Un tel choix relève d'une certaine dynamique ; celle-ci est différente selon les régions, selon les structures de production, selon la présence ou l'absence de culture de rente.

1. L'affectation d'une partie de la production à la reproduction sociale élargie est aujourd'hui encore une dimension importante en économie traditionnelle africaine. L'agriculteur va ainsi participer à la vie sociale et matérielle de sa communauté (obligations communautaires) en offrant, chaque fois qu'il est

sollicité, une partie de sa production; ceci apparaît essentiellement lors de manifestations particulières: "fête de génération", "fête des ignames", "cérémonie d'initiation",...

En Côte d'Ivoire, cette dynamique est principalement représentée par l'introduction du café et du cacao dans l'aire culturale. En effet, en plus du système de culture traditionnel qui manifeste une certaine préférence à l'association, l'insertion des cultures de plantation sera orientée par une donnée purement agronomique. C'est ainsi que lors de leur mise en terre, les jeunes plants de café et de cacao, pour leur croissance, auront besoin de la protection des cultures vivrières. Cela suppose que la culture de plantation reste toujours précédée de celle des vivriers. Par conséquent, plus l'espace prévu pour le café-cacao est important, plus importante sera la production vivrière pendant les premières années. En général, cette production est largement supérieure aux besoins de l'autoconsommation. On peut constater aujourd'hui cette situation dans le sud-ouest (nouveau front pionnier) qui dégage un excédent de vivres, par rapport aux anciennes régions productrices de café et cacao (est et sud-est notamment). La banane plantain qui est la principale production vivrière en zone forestière laisse apparaître en effet cette différenciation comme l'indique le tableau 1.

Tableau 1. — Production de banane plantain par zones.

	1974	1984
forêt-est	430 000 t (60 %)	441 000 T (41,1 %)
forêt-ouest	257 000 t (36 %)	554 000 t (55,4 %)
total Côte d'Ivoire	720 000 t	1 000 000 t

Source : Annuaires des Statistiques Agricoles et forestières

C'est donc à juste titre qu'on parlera d'une production complémentaire des cultures de rente puisqu'elle dépend en premier lieu de facteurs relatifs à la dynamique du système dans lequel elle reste insérée.

Au total, l'agriculture vivrière dégage, certes, un surplus réel, mais, insérée dans l'environnement des cultures de plantation, elle intervient simplement comme un élément du système technique de production et non comme l'élément moteur. Cet élément moteur reste presque entièrement dévolu au café et au cacao en milieu forestier (et au coton, dans une moindre mesure, dans le nord).

Cependant, un autre axe de l'émergence du surplus vivrier apparaît de plus en plus et répond à une autre dynamique. En effet, le surplus vivrier ne sera plus déterminé par l'objectif de sécurité alimentaire ni par le développement de l'agriculture de plantation ; son apparition sera déterminée par le comportement de la demande en produits alimentaires.

3. La demande urbaine et le surplus vivrier.

L'existence de contacts avec un monde extérieur auprès duquel il est possible de monétariser un certain volume de produits peut inciter une partie de la population agricole à produire au-delà de ses besoins. Ce qui veut

dire qu'un surplus peut apparaître du fait que certains agriculteurs utilisent les opportunités qui viennent à s'offrir. Aussi, en entrant progressivement dans le circuit monétaire, l'objectif du producteur tend-il à devenir la recherche d'un revenu plus important au niveau de son exploitation. Cette priorité va donc évoluer en fonction de l'environnement économique qui sera caractérisé par la forte demande de produits vivriers, principalement dans les grands centres urbains. Abidjan reste justement un exemple significatif où l'importance de la demande en produits vivriers est en partie le résultat d'un accroissement démographique remarquable.

Face donc aux perspectives du marché, on va assister à une modification importante dans la destination des produits d'autoconsommation. L'exemple du manioc est certainement le plus évident dans la mesure où il est considéré comme un "produit traditionnel rustique" mais dont la consommation dans les milieux urbains (Abidjan notamment) aboutit véritablement à une autre dimension du surplus vivrier. En effet, à partir de certaines données, on relève une consommation importante du manioc en milieu urbain, surtout dans sa forme transformée. A titre d'exemple, on retiendra que la seule ville d'Abidjan a consommé 6 539 t d'«attiéké» (2) (soit 35,16 % de la production totale), les autres villes du pays 6 792 t (soit 36,51 %), pour l'année 1979 (Direction des statistiques, 1984). Il est évident que ces données sont depuis à la hausse si l'on tient compte de l'urbanisation croissante en Côte d'Ivoire de façon globale et particulièrement de la ville d'Abidjan dont le taux de croissance annuelle a dépassé les 10 %. Cette importante consommation du manioc en milieu urbain et principalement à Abidjan est favorisée par la proximité relative des zones de production, surtout pour cette denrée très périssable.

Ces zones de production, face aux impératifs de la demande, vont connaître une nouvelle dynamique de leur système cultural. Ainsi, le manioc ne sera plus une culture marginale face aux cultures de plantation (café, cacao, palmier à huile, cocotier) mais véritablement une culture de rente avec l'avantage d'un double objectif réalisable: la consommation domestique et la possibilité d'obtenir des gains substantiels à partir de la vente du produit sur un marché de plus en plus solvable. Le manioc, dans certaines exploitations du sud, va même se substituer à la traditionnelle culture café-cacao ; aujourd'hui, l'arrachage des pieds de palmiers et de cocotiers au bénéfice du manioc est assez fréquent (P. Zoungana, 1989). A ce propos, la production des principaux féculents sur les années de référence 1970-1990 (CIDV, 1990) laisse apparaître un taux de croissance très élevé pour le manioc (+ 158 %) par rapport au plantain (+ 67 %) et à l'igname (+ 63 %).

De façon générale d'ailleurs, certaines cultures selon les régions vont prendre le qualificatif de "produits vivriers de rente" puisque leur accroissement sera lié à la

2. Sorte de couscous de manioc

forte demande urbaine (CIRES, 1983 ; P. Zougrana, 1984). En acceptant de passer de la culture associée à la culture pure et de contre-saison, certains paysans du sud accroissent leur production en plantain et perçoivent par conséquent la forte rentabilité de la banane sur le marché abidjannais, à certaines périodes de l'année. En effet, selon les fiches techniques de la SODEFEL (Société pour le Développement des Fruits et Légumes) le rendement en culture associée est de 1200 régimes de bananes/ha contre 1600 régimes/ha en culture pure et de contre-saison ; le taux de perte post-récolte est respectivement de 13,3 % et 6 % ; en terme de revenu brut à l'hectare et en tenant compte de la qualité du produit, il est de 385 000 FCFA en culture associée et de 768 000 FCFA en culture pure (M. Barry et P. Zougrana, 1991). Il ne faudrait pas perdre de vue également la culture de produits maraîchers autour des villes ("ceintures maraîchères") dont le développement est de plus en plus important face à l'accroissement de la demande. A ce propos, la production de légumes, traditionnellement relayée au second plan et relevant des femmes, est devenue une activité "masculine" dans les bas-fonds et autour des villes (CIRES, 1983 ; Zougrana, 1984). Le tableau 2 montre justement l'importance de cette évolution de la consommation urbaine.

Tableau 2. — Evolution de consommation urbaine par produit (1 000 t)

	1986	1988	1990
riz	322,5 (56,7 %)*	371,2 (59,6 %)	414,6 (60,7 %)
maïs	121 (43,5 %)	136,4 (46 %)	153,6 (48,3 %)
igname	201,1 (17,9 %)	225,8 (19,6 %)	253,5 (21,4 %)
manioc	248,5 (26,4 %)	276,7 (27,6 %)	308,2 (28,7 %)
plantain	308,2 (44,4 %)	342,3 (47,3 %)	380,3 (48,2 %)
légume	88,7 (58,9 %)	99,2 (60,9 %)	110,7 (62,7 %)

* pourcentage de la consommation urbaine.

Source: tableau réalisé à partir des statistiques agricoles.

Ces différentes données font ressortir un taux de croissance de la consommation urbaine entre 30 et 35 % sur les trois années de référence pour les principaux produits vivriers. Au total, devant l'importance d'une demande urbaine de plus en plus croissante, certains produits vivriers vont dépasser le simple cadre d'une production de surplus, involontaire ou éphémère, pour devenir véritablement une agriculture de marché avec un surplus permanent. Ceci se traduit dans les faits par la stabilisation ou la relative baisse des importations des principaux produits vivriers (blé et riz) d'une part, l'accroissement de la production locale (riz) d'autre part ; par exemple, le riz importé, après avoir connu une hausse régulière sur plusieurs années, passant de 335 000 t en 1981 à près de 500 000 t en 1987, se situe aujourd'hui autour de 270 à 300 000 t. Cette réduction des importations se justifie principalement par l'évolution croissante de la production nationale de riz qui a atteint pour l'année 1990 près de 700 000 t de paddy (soit environ 520 000 t de riz

blanc), ce qui représente un peu plus de 55 milliards de FCFA pour les riziculteurs impliqués de plus en plus dans cette agriculture de surplus.

Mais, que ce soit un surplus permanent ou non, que ce soit un surplus commercialisé ou non, l'affectation de ce surplus vivrier (en nature ou en monnaie) va révéler certains aspects de l'économie agricole nationale qui, très souvent, passent inaperçus.

SURPLUS VIVRIER ET DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE DE PLANTATION

1. La production vivrière et le financement de l'agriculture de plantation.

On peut affirmer qu'avec l'important développement de l'économie de plantation paysanne, on constate de façon générale en Côte d'Ivoire, l'apparition d'une monétarisation accrue des produits vivriers. Comment ce processus a-t-il pu apparaître ? Autrement dit, comment une agriculture de plantation, donc fondamentalement orientée vers la recherche de revenus monétaires, se trouve-t-elle supplantée par une agriculture plutôt domestique et de ce fait très peu destinée au marché ?

En fait, il faut se référer au départ à la spécificité des cultures de plantation, notamment au café-cacao, cultures les plus représentatives du sud forestier en Côte d'Ivoire. L'idée que la "plantation est une école de patience" et que "ces fruits ne sont visibles qu'à long terme" reste très révélatrice de la situation globale de substitution provisoire par les cultures vivrières. Ces cultures vont donc se substituer aux cultures de plantation en jouant, en plus de leur rôle de pourvoyeurs de vivres, celui de sources de revenus monétaires. Aussi, sous l'influence de l'économie de plantation, les produits vivriers vont-ils prendre rapidement une valeur marchande et une finalité nouvelle. "Simple activité" d'autoconsommation, le vivrier devient désormais, dans beaucoup de régions agricoles, un moyen direct ou indirect de profit monétaire pour l'agriculteur. Cette finalité nouvelle déterminera les modalités de son utilisation.

Le planteur va de ce fait, après la vente de son produit, consacrer une partie du revenu ainsi obtenu à l'achat de biens de consommation, à l'acquisition de nouveaux intrants agricoles (semences, plants sélectionnés, outils) et surtout au paiement des services d'une main-d'œuvre salariée pour la création et/ou l'entretien d'une plantation. La recherche d'un surplus monétaire en vue de l'extension de plantations est également à souligner. Cependant, cette situation est plus réelle lorsqu'il n'existe pas une possibilité d'autofinancement de l'exploitation ; c'est-à-dire lorsqu'une plantation en production ne couvre pas les charges d'exploitation de la plantation à créer. On peut citer dans ces conditions, au moins deux exemples.

Il peut s'agir de jeunes exploitants qui n'ont pas encore la possibilité de créer des plantations. Ces derniers

mettront d'abord en œuvre les cultures vivrières pendant quelques années. Le revenu issu de la vente de ces produits permettra la constitution d'un capital initial qui sera la source de financement des premières plantations de ces jeunes paysans.

Il peut s'agir aussi de situations où il est question de nouvelles colonisations des terres de culture en vue de la création de plantations. C'est sans doute le cas le plus fréquent, surtout avec le front pionnier de l'ouest qui connaît l'arrivée importante de populations agricoles du centre et de l'est. Ici aussi, le revenu monétaire avec la vente des produits vivriers sur les marchés locaux assurera la subsistance du paysan et sa famille et couvrira une bonne partie des charges d'exploitation des nouvelles plantations.

Aussi, dans les deux cas, les cultures vivrières seraient-elles les principales sources de financement de l'agriculture de plantation et justifieront-elles, en plus des raisons purement agronomiques, une orientation essentiellement économique.

2. La production vivrière : une des bases du contrat de travail en zone forestière.

L'extension souvent très importante de la taille des exploitations amène à la nécessité de recourir à une main-d'œuvre extérieure à l'unité de production. Il arrive en effet que la main-d'œuvre familiale ne soit plus suffisante pour agrandir les plantations suite à la réduction de la force de travail consécutive au départ des jeunes de l'exploitation familiale (exode rural notamment). De ce fait, l'économie de plantation, privée du mode d'organisation traditionnelle de travail et bénéficiant de la force de travail des populations du nord, a très tôt imposé l'emploi de la main-d'œuvre salariée comme l'un des principaux moyens d'assurer le développement de l'exploitation (3).

Cette stratégie de croissance des plantations par le recours au salariat agricole va présenter une typologie différente selon les exploitations. De façon générale, si le taux de recrutement reste négligeable au sein des petites et moyennes exploitations (moins de cinq actifs par exploitation), il atteint plus de 50 % dans les grandes plantations, avec en moyenne 1,40 manoeuvre permanent. Les exploitations utilisant cette main-d'œuvre représentent 42 % de la surface totale cultivée, 43 % en caféier et 50 % en cacaoyer (4) (Ph. de La Vaissière, 1982).

Cette participation de la main-d'œuvre va par conséquent augmenter les charges d'exploitation en agriculture paysanne. Par exemple, dans le sud-ouest, on estime à plus de 50 % du produit brut les dépenses salariales consacrées au nettoyage des plantations et 9 % au défrichage ; dans le centre-ouest, une exploitation à domi-

nante caféière consacre en moyenne 40 % de son produit brut au seul entretien des plantations (F. Ruf, 1982). Quelle sera alors la stratégie paysanne pour assurer le coût de cette main-d'œuvre salariée ?

En général, dans une économie où la rareté relative de la main-d'œuvre se manifeste, la logique économique peut amener les producteurs à utiliser le facteur le plus abondant (la terre par exemple) pour rémunérer le facteur le plus rare (le travail par exemple). Le métayage sera principalement, du moins dans la majorité des cas, la base de rémunération du facteur travail. Ici encore, la production vivrière va devenir, pour beaucoup de planteurs, l'une des formes de rémunération les plus courantes. Deux cas de figures peuvent apparaître pour expliquer cette forme de rémunération :

- premièrement, lorsqu'il s'agira d'une exploitation nouvelle, le titulaire de la parcelle de forêt pourra concéder un droit d'usage à un tiers ; ce dernier assurera le défrichage et la mise en place des plants (café ou cacao par exemple) pour le compte du propriétaire qui l'autorisera en retour à y produire des vivriers ;

- deuxièmement, et c'est le cas le plus fréquent en zone forestière ivoirienne, diverses considérations peuvent aussi inciter le planteur à proposer aux manoeuvres agricoles une rémunération en nature. Celle-ci représente généralement le tiers de la récolte des parcelles en production (5). Il est important de noter que l'usage qui prévaut généralement est le fait que le manoeuvre pourra trouver sur l'exploitation les produits vivriers nécessaires à sa consommation et à celle de sa famille. En général, ce complément de rémunération est très souvent exigé par le manoeuvre et, de la même façon, par le paysan qui préfère l'apport en nature à la rémunération représentée entièrement par un salaire en monnaie.

Au total, si l'économie de plantation supporte des charges d'exploitation croissantes (saliariat notamment), elle ne le fait que grâce à l'apport réel du surplus de la production vivrière intégrée dans la dynamique interne de ce système de culture. En d'autres termes, si l'économie de plantation a été et reste pour la Côte d'Ivoire, le secteur de lancement de la croissance, elle le doit en grande partie à l'agriculture vivrière qui lui assure une complémentarité à la fois fonctionnelle et monétaire primordiales.

POUR UNE ETUDE PLUS APPROFONDIE DU SURPLUS VIVRIER DANS L'ECONOMIE NATIONALE

Le rôle "historique" et quasi permanent joué par l'agriculture d'exportation dans la monétarisation, le financement et la croissance économique de certains pays comme la Côte d'Ivoire reste remarquable. Dans cet environnement global, l'agriculture vivrière apparaissait

3. Il faut cependant noter que, de plus en plus, le salariat agricole gagne aussi le secteur purement vivrier ; les manoeuvres sont surtout employés pour briser les goulots d'étranglement du calendrier agricole en agriculture associée.

4. Ces résultats relèvent du recensement national agricole de 1974.

5. Cependant, la rareté de la main-d'œuvre dans certaines zones agricoles oblige le planteur à offrir quelquefois au manoeuvre la moitié de la récolte : simple application de la loi de l'offre et de la demande de travail.

comme un sous-secteur agricole marginal au sein de l'économie ivoirienne. Désormais, de ce sous-secteur pourra se dégager un surplus significatif.

La recherche sur la dynamique du surplus vivrier dans l'économie ivoirienne pourrait s'orienter vers les autres secteurs de l'activité nationale. Nous retiendrons quelques axes de réflexions qui pourraient être développés dans le sens d'une analyse plus approfondie de ce surplus.

De façon générale en effet, tout comme l'agriculture d'exportation, le sous-secteur vivrier s'insère dans l'économie nationale à travers la présence d'opérateurs économiques, à travers la mobilisation et l'affectation de l'épargne nationale. Certes, il n'est pas aisé d'apprécier de façon précise son poids dans le produit national (filrière essentiellement traditionnelle de production et de commercialisation), mais il n'en demeure pas moins que les transferts à partir du surplus vivrier vers d'autres secteurs de l'économie sont évidents. Par exemple, au niveau de l'emploi, l'agriculture vivrière a développé dans certaines zones rurales une importante activité à temps partiel représentée principalement par le petit commerce qui est assuré par les femmes sur les marchés ruraux. Cette activité, apparemment négligeable va créer en aval, une série de petites manufactures et de petits services tels que les moulins à grains (céréales), les décortiqueuses (arachides) qui à leur tour créent des emplois supplémentaires. Dans les zones rurales autour de la ville d'Abidjan, avec la production et l'importance de la demande urbaine de manioc et de ses dérivés, on voit apparaître, de plus en plus, des activités secondaires grâce à l'installation des moulins à broyer le manioc.

C'est cependant au niveau de la filière de commercialisation que l'importance du surplus vivrier est plus apparente. En effet, on notera l'intervention de divers agents qu'on peut considérer quelquefois comme de véritables opérateurs dans l'économie nationale. Il peut s'agir de femmes qui assurent les transactions à partir du producteur (filrière fruits et légumes par exemple) ; des courtiers qui achètent le produit pour le compte d'un tiers ; de grossistes qui assurent le groupage (grossistes approvisionneurs) ou de grossistes qui procèdent au dégroupage (grossistes terminaux des grandes villes) ; de nombreux détaillants qui s'activent sur les différents marchés de la ville (CIRES, 1983). On n'omettra pas enfin les transporteurs privés qui assurent l'acheminement de toute cette production, du producteur au marché urbain. Le circuit de commercialisation des produits vivriers laisse entrevoir quelquefois la complexité des transactions depuis le producteur jusqu'au consommateur final (M. Barry et P. Zoungrana, 1991). De récentes études montrent également l'importance des échanges transfrontaliers entre la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso. Aujourd'hui, les grossistes dans ces zones participent activement à la dynamisation des filières régionales et inter-régionales de commercialisation des produits vivriers ; ils unissent par leurs activités, des ré-

gions dotées d'excédents différents au moyen de systèmes spécialisés disposant d'intermédiaires et de correspondants de part et d'autre des frontières (P. Labazee, 1991).

Au niveau de la mobilisation et l'affectation de l'épargne nationale, une approche comparative permet de se rendre compte, à des degrés divers, que le prélèvement effectué à partir des cultures d'exportation et des cultures vivrières relève de la même dynamique :

- dans le premiers cas, l'Etat, après avoir assuré globalement les frais de commercialisation, par le jeu de la différence entre le prix de vente à l'exportation et le prix d'achat au producteur, va dégager une marge importante (le surplus) qui pourrait alors être affectée à l'investissement ;

- de la même façon, après les différentes charges assurées lors de l'achat du produit vivrier, le commerçant va dégager (par une sorte d'«échange inégal») (6) un surplus qui représentera en fait une épargne importante. Cette épargne pourrait être réinjectée en partie dans le circuit économique, soit comme autofinancement de l'activité commerciale, soit comme investissement nouveau dans un autre secteur de l'économie nationale.

Il n'est donc pas surprenant de constater que la mobilisation de l'épargne nationale en vue de l'investissement passe aussi par le surplus dégagé par le sous-secteur vivrier et que l'affectation de ce surplus a conduit à l'enrichissement d'opérateurs dans les différentes activités économiques. En effet, si on continue à les remarquer dans le secteur du commerce et du transport (de passagers et de marchandises), ils apparaissent également et de plus en plus dans les autres secteurs d'activités, notamment dans l'immobilier. Par conséquent, une approche plus fine devra saisir le surplus vivrier à travers une "dynamique de transfert" de l'épargne en direction des différents secteurs et branches de l'activité économique nationale. A ce propos, une estimation permet de se rendre compte de la valeur des produits nationaux consommés en milieu urbain (tableau 3).

Tableau 3. — Valeur* de la production commercialisée en milieu urbain (en milliards de FCFA).

Illustration non autorisée à la diffusion

Source : tableau réalisé à partir des statistiques de la CIDV

6. A part véritablement le riz, les produits vivriers sont insérés dans un environnement de transactions très traditionnelles : pas de prix officiels et les rares prix administrés ne sont pas appliqués. La situation d'oligopsonie en

zone rurale, accentuée par la grande périssabilité des produits explique davantage cet «échange inégal».

CONCLUSION

En revenant sur le concept de surplus et en le définissant, de façon globale, comme le résultat des activités économiques de la société dans son ensemble, notre approche prend particulièrement en compte la participation de la production vivrière dans l'obtention de ce surplus. En effet, des nombreuses opérations qui apparaissent dans le sous-secteur vivrier, il ressort que le surplus dégagé par les agriculteurs débouche de plus en plus sur une véritable "chaîne de transferts" en direction des différents secteurs et branches de l'économie nationale.

Au total, le présent article se veut essentiellement une réflexion sur un aspect du problème vivrier en Côte d'Ivoire où ce sous-secteur, peut-être quelque peu "méconnu" mais certainement "laissé pour compte", particulièrement au niveau d'un certain nombre de mécanismes de régulation de l'économie nationale, mériterait d'être reconsidéré, non seulement dans une optique de réorganisation de l'économie, mais également et surtout dans une optique de croissance. Aujourd'hui, avec la chute des prix des principaux produits d'exportation on aboutit à la réduction croissante des recettes issues de ces "grands" produits, aussi bien pour les paysans que pour

l'Etat. En effet, le producteur de café-cacao a vu son revenu global baisser de 50 %, celui de coton de 26 % en 1991 ; il en est de même pour le producteur de palmier à huile dont le revenu a connu une baisse de 36 % en l'espace de deux campagnes agricoles. De la même façon, la modification de la structure des recettes de l'Etat au cours de ces dernières années est un facteur révélateur de cette situation globale: la valeur des produits agricoles d'exportation qui représentait environ 50 % des exportations de biens en 1985 atteint à peine 33 % en 1990 ; la part totale des exportations de biens dans le PIB passe aussi de 42 % en 1985 à moins de 29 % en 1991. Cela se traduit en valeur absolue par une compression des recettes du café et du cacao : 46,5 milliards de FCFA en 1991 contre 266 milliards en 1985 pour le café, 247 milliards en 1991 contre 486,7 milliards en 1986 pour le cacao.

Aussi, la baisse des revenus des agriculteurs et la compression des recettes d'exportation de l'Etat sont-elles des éléments objectifs qui devraient déboucher sur un réajustement de l'économie agricole nationale avec une place de choix pour l'agriculture vivrière.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BARRY M. B., ZOUNGRANA P. (1991). - *Analyse des Facteurs Socio-Economiques dans la Diffusion des Techniques Améliorées de Réduction des Pertes Post-Récolte de l'Ignome et de la Banane Plantain*. FAO/PNUD/CIRES, Projet IVC/87/003 Abidjan.

CHARMES J. (1983). - *La Problématique de la Transition et ses Déterminations du point de vue des Théories, des Politiques et des Planificateurs du Développement*. In AMIRA n° 1-13-14-15, février 83, Paris.

CIRES (1983). - *Les Cultures Vivrières : Élément Stratégique du Développement Agricole Ivoirien*. Actes du séminaire organisé par le CIRES du 11 au 15 Mai 1982. Tomes 1 & 2. Université d'Abidjan.

De La VAISSIERE P. (1982). - *Evolution Structurelle 1965-1975 de l'Economie de Plantation : croissance sans changements techniques*. In *Economie Rurale*, n° 147-148, janvier-mars 1982.

DIRECTION DES STATISTIQUES (1984). - *Résultats Généraux sur la Consommation Alimentaire des Ménages Africains de Côte d'Ivoire*. Enquête Budget-Consommation n° 1. République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Economie et des Finances, Abidjan.

LABAZEE P. (1991). - *Organisation Sociale et Stratégies Economiques des Réseaux Marchands Transfrontaliers ; le cas des échanges entre le Mali, le Burkina Faso et le nord de la Côte d'Ivoire*. Rapport ASP ORSTOM-CNRS, novembre.

PERRAULT P.T., TANO K. (1986). - *Commercialisation des Vivriers à Abidjan*. Rapport final, CIRES, Abidjan.

RICHARD P. (1981). - *La Consommation devant le Problème Vivrier*. ORSTOM- Petit Bassam. Abidjan.

RUF F. (1982). - *Les Règles du Jeu sur le Foncier et la Force de Travail dans l'Ascension Sociale des Planteurs de Côte d'Ivoire*. In *Economie Rurale*, n° 147-148 janvier-mars 1982.

ZOUNGRANA P. (1984). - *Les Relations entre Cultures de Rapport et Cultures Vivrières dans les Zones de Savane en Côte d'Ivoire*. Thèse de Doctorat de Troisième Cycle, Université de Montpellier I, Faculté de Droit et des Sciences Economiques, Montpellier.

ZOUNGRANA P. (1989). - *Interventions Publiques et Production Agricole : l'exemple des plantations villageoises d'hévéa dans le sud de la Côte d'Ivoire*. (document non publié) Faculté des Sciences Economiques, Université d'Abidjan.